

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2026

---

SIMPLIFIER LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL PAR LA COLLECTIVITÉ UNIQUE - (N° 1800)

Tombé

N° CL28

## AMENDEMENT

présenté par

M. Jacobelli, M. Bernhardt, Mme Bordes, M. Baubry, Mme Blanc, M. Gery, M. Gillet,  
M. Guitton, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Lorho, M. Bryan Masson, Mme Pollet,  
M. Rancoule, M. Schreck, M. Taverne et M. Villedieu

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'aliéna 9 par la phrase suivante :

« Les membres des collectivités uniques sont élus selon les conditions prévues par le code électoral pour l'élection des conseillers régionaux. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier le mode d'élection des membres des collectivités uniques.